AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1806
AV786

8 novembre 2023

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique[1]
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ESI GROUP

(Euronext Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Morgan Stanley	vente le 03/11/2023 achat le 03/11/2023 vente le 06/11/2023 achat le 06/11/2023 vente le 07/11/2023 achat le 07/11/2023	582 actions 7 512 actions 29 224 actions 41 445 actions 931 actions 6 936 actions code FR0004110310	148,6798 148,6928 153,9977 154,0156 153,9592 154,0104	 310 000 actions et droits de vote 322 221 actions et droits de vote 328 226 actions et droits de vote
	prêt – retour le 03/11/2023 prêt – mise en place le 06/11/2023 prêt – mise en place le 07/11/2023	17 128 actions 6 053 actions 1 247 actions code FR0004110310	- - -	- 87 045 actions et droits de vote - 93 098 actions et droits de vote - 94 345 actions et droits de vote
	vente le 03/11/2023 achat le 03/11/2023 vente le 06/11/2023 achat le 06/11/2023 vente le 07/11/2023 achat le 07/11/2023	7 241 equity swaps 307 equity swaps 20 873 equity swaps 9 068 equity swaps 6 658 equity swaps 1 256 equity swaps code FR0004110310	148,6945 148,7133 154,0308 153,9924 154,0122 153,9718	 - 310 657 equity swaps* - 322 462 equity swaps* - 327 864 equity swaps*
	réduction – « *right to recall* » le 03/11/2023 accroissement – « *right to recall* » le 06/11/2023 accroissement – « *right to recall* » le 07/11/2023	17 128 rights to recall 6 053 rights to recall 1 247 rights to recall code FR0004110310	- - -	87 045 rights to recall 93 098 rights to recall 94 345 rights to recall

* « *Equity swaps* » à règlement en espèce arrivant à échéance entre le 15 août 2022 et le 2 février 2024.

La société Morgan Stanley a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Morgan Stanley agit seule et n'agit pas de concert avec un tiers.

Morgan Stanley a acquis des actions ESI GROUP, principalement à titre de couverture de produits dérivés face à des clients.

[1] Période de préoffre (cf. D&I 223C1002 du 3 juillet 2023).

Morgan Stanley peut continuer d'acheter et de vendre des actions ESI GROUP conformément à sa stratégie de négociation qui vise à faciliter l'activité client.

La détention en titres de Morgan Stanley dépend de l'activité client et de l'évolution de son besoin de couverture. En cas d'évolution de la couverture, les titres seront revendus ou apportés à l'offre suivant les conditions de marché. »
